

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 15 décembre 2022**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 27 ; de présents = 21 ; de votants = 27

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURE, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation : 08/12/2022

Date de publication : 20/12/2022

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Francis ADNOT, Sylvie LESNÉ, Mélanie RIO, Eric YGER, Marie-Laure MICHEL, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Nathalie BONNOUVRIER, Christophe LECLERC, Arnaud AUBAULT, Maryam ABOU-MERHI, Dimitri GÉA, Bénédicte RUISSEAU, Clément ROUSSEAUX, Brigitte JUGUE-FOURNET, Jean-Luc ALLORY, Anne CHARRÉ, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER, Antoine DEGUEN

ABSENTS EXCUSES : Mélanie DEQUÉ (pouvoir à Sylvie LESNÉ), Joseph BRAULT (pouvoir à Yannick LUCAS), Françoise LEOST-TREMEL (pouvoir à Nathalie BONNOUVRIER), Valérie BRUGALAY (pouvoir à Marie-Laure MICHEL), Julien CHAILLOU (pouvoir à Christophe LECLERC), Antoine DEGUEN (pouvoir à Maryam ABOU-MERHI)

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Bénédicte RUISSEAU



**AFFAIRE 2022.89 : TARIFS MUNICIPAUX POUR L'ANNEE 2023**

La commission finances, réunie le 6 décembre 2022, propose de revaloriser les tarifs de locations de salle et les tarifs relatifs au cimetière à hauteur de l'inflation, soit 6.2% au 3<sup>e</sup> trimestre 2022, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Les tarifs proposés sont les suivants :

**1. LOCATIONS DE SALLES**

❖ SALLE DES FÊTES

		½ journée	1 jour	Week end (2 jours)
<b>Particuliers commune</b>	Salle	112 €	169 €	252 €
	Salle + Cuisine	156 €	257 €	388 €
<b>Particuliers Hors commune</b>	Salle	224 €	336 €	506 €
	Salle + Cuisine	314 €	516 €	773 €
<b>Associations Commune</b>	Salle	66 €	108 €	217 €
	Salle + Cuisine	112 €	156 €	312 €
<b>Associations Hors commune</b>	Salle	89 €	134 €	268 €
	Salle + cuisine	134 €	179 €	359 €
<b>Caution</b>	Salle seule	164 €		

	<b>Salle + Cuisine</b>	<b>328 €</b>
<b>Salle Annexe</b>	<b>Cérémonies civiles</b>	<b>56 €</b>

Envoyé en préfecture le 19/12/2022  
Reçu en préfecture le 19/12/2022  
Affiché le  
ID : 022-212202592-20221215-2022\_089-DE

**Vaisselle :**

- **0.50 €** le couvert pour les Associations Quévertoises
- **0.60 €** le couvert pour les Particuliers de la commune
- **1.00 €** le couvert pour les hors commune
- **0.20 €/Verre** pour la location de verres seuls pour les Associations Quévertoises
- **0.20 €/Verre** pour la location de verres seuls pour les Particuliers

La batterie de cuisine est comprise dans la location de vaisselle.

**Gratuité :**

- 2 par an pour les associations communales (salle des fêtes ou salle des Charrières)
- 2 week ends pour les manifestations nationales (Téléthon, mucoviscidose etc.)
- 1 par an pour la Gendarmerie et les Pompiers
- Réunions des organismes dont la commune est adhérente ; l'installation de la salle reste à la charge de l'organisateur

❖ **SALLE DES CHARRIERES**

		<b>1 journée en semaine</b>	<b>2 à 3 jours en semaine</b>	<b>Forfait Weekend 3 jours</b>
<b>Particulier De la commune</b>	<b>Salle + Cuisine</b>	<b>123.00 €</b>	<b>191.00 €</b>	<b>191.00 €</b>
<b>Particulier Hors commune</b>	<b>Salle + Cuisine</b>	<b>123.00 €</b>	<b>314.00 €</b>	<b>314.00 €</b>
<b>Associations De la commune</b>	<b>Salle + Cuisine</b>	<b>96.00 €</b>	<b>193.00 €</b>	<b>193.00 €</b>
<b>Associations Hors commune</b>	<b>Salle + Cuisine</b>	<b>123.00 €</b>	<b>314.00 €</b>	<b>314.00 €</b>
Associations Commune (AG, Galettes des rois, Repas bénévoles, Repas mensuel Club des Aînés)	<b>Salle + Cuisine</b>	<b>45.00 € (Hors Weekend)</b>		
<b>CAUTION</b>	<b>Salle + Cuisine</b>	<b>100.00 €</b>		

**Les prix s'entendent : avec la cuisine et le chauffage**

**Vaisselle gratuite**

**Gratuité :**

- 2 par an pour les associations communales (salle des fêtes ou salle des Charrières)
- 1 par an pour les conseillers municipaux
- 1 par an pour les membres du CCAS
- 1 par an pour le personnel communal
- Réunions des organismes dont la commune est adhérente ; l'installation de la salle reste à la charge de l'organisateur

❖ **MAISON DES ASSOCIATIONS, SALLE DE LA MARELLE, SALLE DE DANSE, ANNEXES 1 ET 2 DES CHARRIERES**

	Tarif journée	Tarif demi-journée
<b>Location</b>	<b>64.00 €</b>	<b>32.00 €</b>
<b>Cours</b>	<b>5.00 €/ heure</b>	

**Gratuité :**

- Associations communales
- Réunions des organismes dont la commune est adhérente

**2. CIMETIERE**

Concessions Durée 15 ans

	Tarifs depuis le 01/01/2020	Proposition de tarifs à compter du 01/01/2023
Tombe ou caveau simple (2 ou 3 m <sup>2</sup> )	64.00 €	68.00 €
Tombe ou caveau double (4,80m <sup>2</sup> )	124.00 €	132.00 €
Tombe ou caveau enfant (0.50 à 1m <sup>2</sup> )	45.00 €	48.00 €

Concessions Durée 30 ans

	Tarifs depuis le 01/01/2020	Proposition de tarifs à compter du 01/01/2023
Tombe ou caveau simple (2 ou 3 m <sup>2</sup> )	124.00 €	132.00 €
Tombe ou caveau double (4,80m <sup>2</sup> )	247.00 €	262.00 €
Tombe ou caveau enfant (0.50 à 1m <sup>2</sup> )	70.00 €	74.00 €

Concessions Durée 50 ans

	Tarifs depuis le 01/01/2020	Proposition de tarifs à compter du 01/01/2023
Tombe ou caveau simple (2 ou 3 m <sup>2</sup> )	198.00 €	210.00 €
Tombe ou caveau double (4,80m <sup>2</sup> )	356.00 €	378.00 €
Tombe ou caveau enfant (0.50 à 1m <sup>2</sup> )	198.00 €	210.00 €

## Concessions columbarium

	Tarifs depuis le 01/01/2020	Proposition de tarifs à compter du 01/01/2023
Concession de 5 ans	198.00 €	210.00 €
Concession de 10 ans	393.00 €	417.00 €
Concession de 15 ans	588.00 €	624.00 €
Droit de dépôt de la 1 <sup>ère</sup> urne	Gratuit	Gratuit
Droit à ouverture ultérieure	Gratuit	Gratuit

## Concessions cavurnes

	Tarifs depuis le 01/01/2020	Proposition de tarifs à compter du 01/01/2023
Concession de 5 ans	240.00 €	255 €
Concession de 10 ans	468.00 €	497 €
Concession de 15 ans	708.00 €	752 €

## Prestations diverses

	Tarifs depuis le 01/01/2020	Proposition de tarifs à compter du 01/01/2023
Occupation du caveau provisoire		
De 1 à 10 jours	gratuit	Gratuit
De 11 à 30 jours	0.31 €	0.33 €

## 3. LOCATION DU MINIBUS

	Tarifs depuis le 05/04/2017	Proposition de tarifs à compter du 01/01/2023
Associations communales	0.13 €/ km	0.14 € / km
Associations hors commune	0.18 € / km	0.19 € / km
Caution	500 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

**A L'UNANIMITE**

**ADOpte ces tarifs municipaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.**

**FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.**

**Le Maire,  
Philippe LANDURÉ**